

SYNDICAT GENERAL

**Des personnels du GPMH
Et des personnels administratifs et de maintenance**

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 17 octobre 2014

Camarades,

Lors de la séance du comité d'entreprise de ce jour, les élus CGT ont exprimé leur forte préoccupation au vue d'une situation financière et sociale au sein du GPMH qui ne cesse de se dégrader.

Constat catastrophique de l'application de la réforme portuaire, inquiétude grandissante concernant les organisations liées aux développements des activités futures et leurs financements, ressources financières dévouées de leur mission première, projet stratégique 2014/2019, etc.

Il est bien évident que sur l'ensemble des questions posées, c'est bien le devenir de l'emploi au sein du GPMH qui nous préoccupe avant tout et c'est dans ce cadre que **nous avons voté, conformément à l'article L2323-78 du code du travail, le déclenchement d'une procédure de droit d'alerte.**

S'engage maintenant un délai d'1 mois pour que la direction nous apporte des réponses précises à l'ensemble des questions posées et nous nous réservons la possibilité de mandater le cabinet COEXCO afin d'établir un rapport conformément à la procédure et pouvoir nous assister sur la compréhension des données économiques, sociales et financières qui nous seront transmises.

Camarades, vouloir faire autant d'économies sur la masse salariale alors que nous dilapidons notre trésorerie pour des financements ou projets qui n'apportent aucuns emplois portuaires, constitue pour nous, un manquement grave de la direction envers ses obligations.

Si aujourd'hui la CGT a une fois de plus, utilisé une procédure légale pour combattre les orientations actuelles dans le but de défendre vos intérêts, nous ne pouvons pas en dire autant des élus ASIC, qui lors du vote, ont choisi l'abstention et l'absence d'expressions motivant celui-ci.

Alors soit nous ne vivons pas dans le même monde, soit l'individualisme a finalement corrompu cette organisation patronale, mais une chose est sûre, nos fondamentaux ne nous permettent pas de fermer les yeux, quand l'avenir de nos emplois est menacé !!

Nous vous tiendrons informé des suites de cette procédure.

Le secrétaire général

L DELAPORTE

Pour info et affichage